

Les coûts du service public de prévention et de gestion des déchets

- La matrice des coûts
- Le référentiel national des coûts (Données 2018)
- Les dispositifs de l'ADEME





- Une connaissance précise des coûts du service public des déchets (SPGD) permet de :
 - ➔ Communiquer de manière transparente sur ses coûts : *alimenter le rapport annuel avec des indicateurs économiques, informer les usagers sur ses coûts*
 - ➔ Ajuster le financement du service public : *déterminer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), le tarif de la redevance spéciale (RS) ou celui de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)*
 - ➔ Optimiser le service public : *identifier les écarts de coûts significatifs par rapport aux valeurs de référence et les pistes éventuelles de maîtrise des coûts, mesurer l'impact économique d'une évolution du service public*

La matrice des coûts



Un outil de connaissance des coûts pour le service public

- Depuis plus de 15 ans, L'ADEME a construit avec des collectivités un dispositif de connaissance des coûts unique pour un service public, la matrice des coûts et la méthode ComptaCoût® (basée sur les principes de la comptabilité analytique)
- La matrice des coûts permet ainsi d'avoir :
 - Une méthode homogène de calcul des coûts
 - Un cadre commun de présentation des coûts
- En France, plus de 500 collectivités (représentant plus de 55% de la population française) réalisent annuellement une matrice des coûts
- Objectif ADEME 100 % de matrices validées pour l'année 2019
- En février 2022, près de 900 collectivités ont validé leur matrice des coûts 2019

		Année 2015 Montants en € HT Population adhérente : 24 267 hab.		Plus de déchets			
				Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure					
		Communication					
		TOTAL Fonctionnelles					
	Techniques	Prévention					
		Collecte et pré-collecte					
		Transfert/transport					
		Traitement des déchets non dangereux					
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux					
	TOTAL Techniques						
	TOTAL Charges						
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie					
		Prestations à des tiers					
		Autres produits					
	TOTAL Industriels						
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées					
	Aides	Rapports des subventions d'investissements (amortissements)					
		Subventions de fonctionnement					
Aides à l'emploi							
TOTAL Aides							
TOTAL Produits							
Autres infos	Montant de la TVA acquittée						
	Contribution des usagers	REOM					

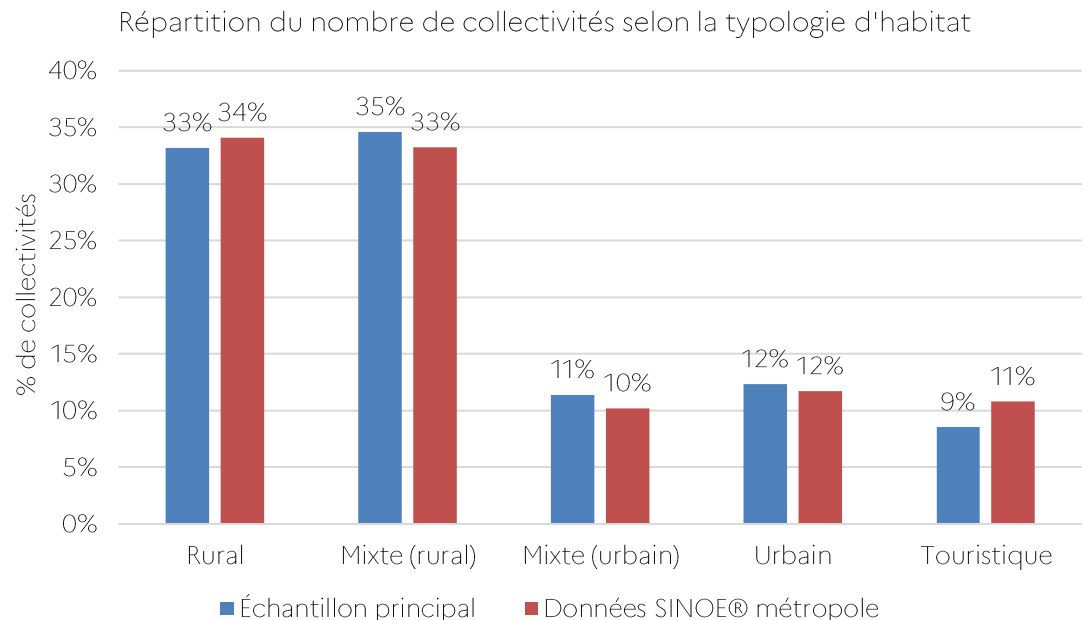


Constitution de l'échantillon

● Echantillon principal :

- ➔ Matrices 2018 validées dans SINOE®
- ➔ Au minimum les 4 principaux flux (OMR, verre, recyclables, Déchèterie)

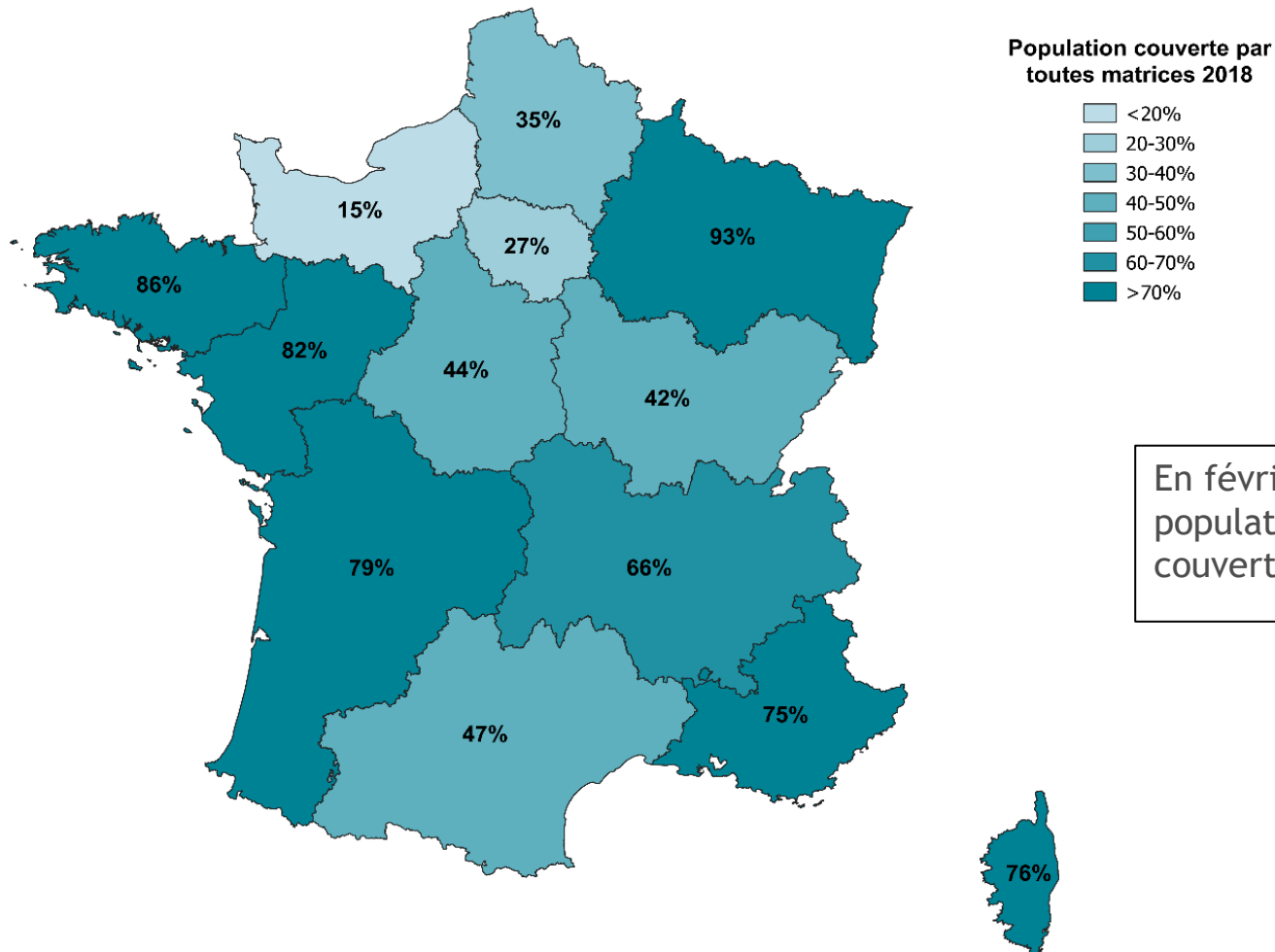
➔ **422 collectivités**
27 millions d'habitants



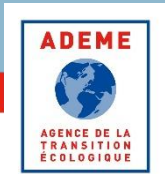
Référentiel national des coûts - Données 2018



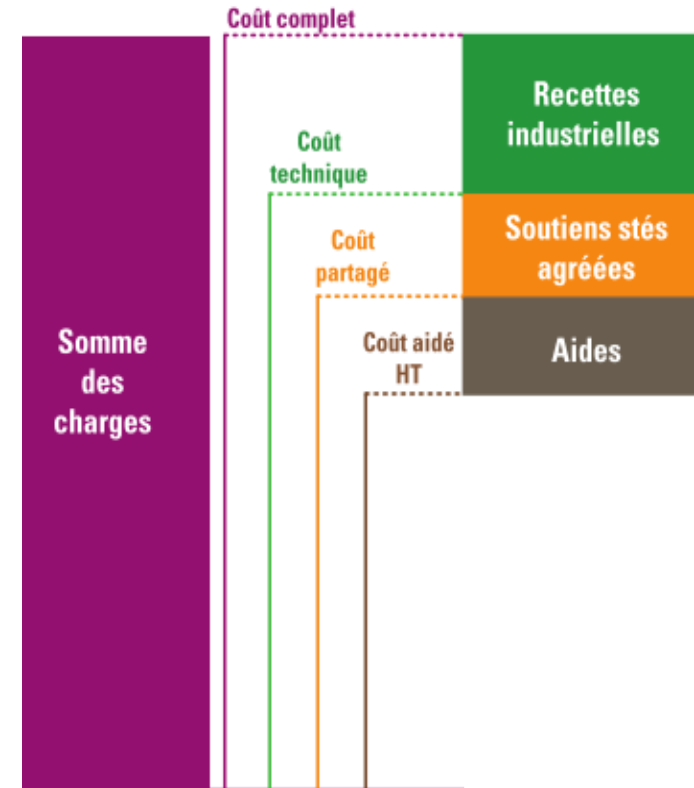
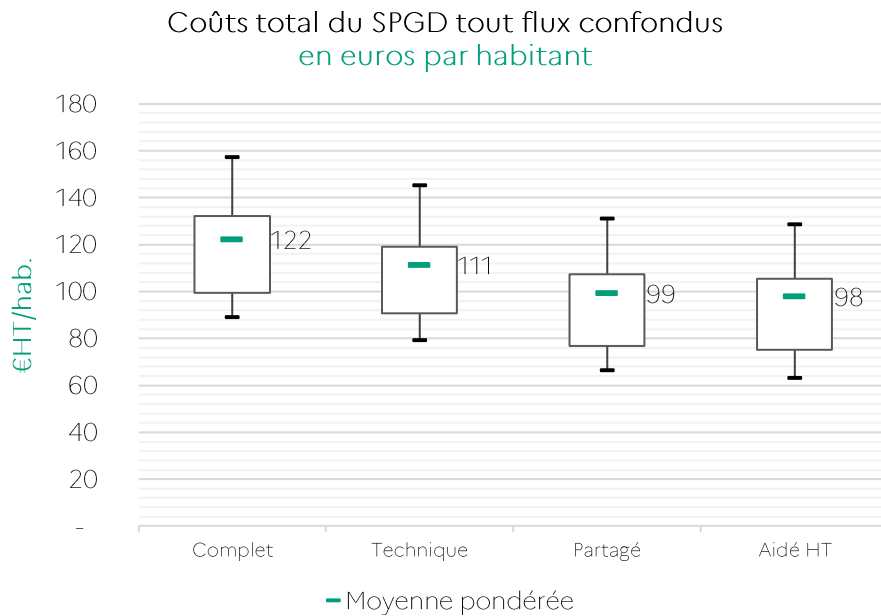
Population couverte par une matrice des coûts 2018 en février 2021



En février 2021, 27 % de la population francilienne couverte par une matrice 2018



Coûts moyen pour l'ensemble des flux de déchets



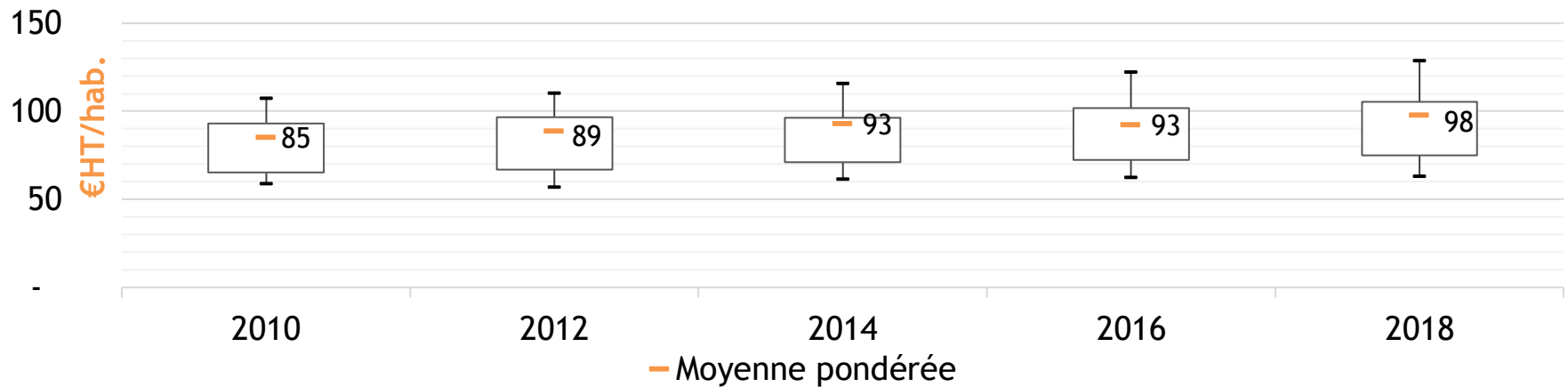
En France, en 2018 :

- ➔ Le coût complet moyen est de 122 €HT/hab.
- ➔ Le coût aidé moyen est de 98 €HT/hab.



Quelle évolution des coûts depuis 2010 ?

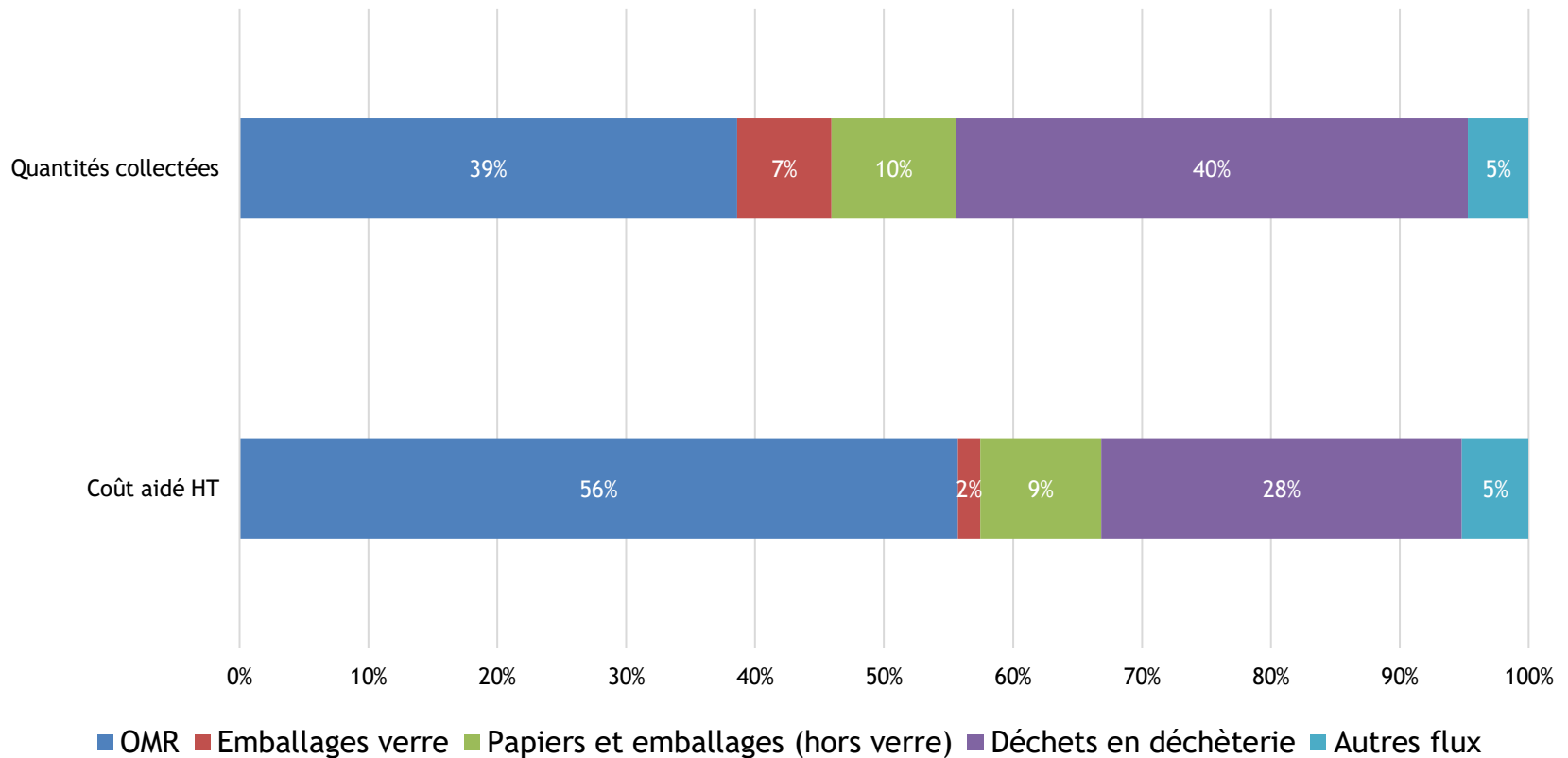
Évolution du coût aidé HT de l'ensemble des flux en euros par habitant



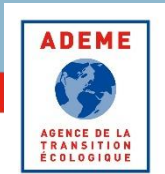


Quantités collectées et coûts par flux de déchets

Décomposition des quantités collectées et du coût aidé par flux



Dispositifs ADEME IDF



Pour aider les collectivités franciliennes à suivre les coûts liés à leur service public de gestion et de prévention des déchets (SPGD), l'ADEME propose :



- Des Formations gratuites au remplissage de la matrice des coûts (2,5 jours)
https://formations.ademe.fr/formations_economie-circulaire_maitriser-la-matrice-des-couts-et-la-methode-comptacout%C2%AE_s4874.html
- En 2021 et 2022, un accompagnement gratuit des collectivités au remplissage et à l'exploitation des matrices :
 - ❖ Remplissage de toutes les matrices 2019 manquantes (objectif 100% matrice 2019)
 - ❖ Restitution individuelle aux élus avec échange sur les pistes d'évolution du service
 - ❖ Journée d'analyse entre collectivités par département/syndicat de traitement
 - ❖ Aide au remplissage et à l'analyse des matrices 2020 et 2021

Le bureau d'étude Elcimai environnement, en collaboration étroite avec l'ORDIF, a été mandaté par l'ADEME pour cet accompagnement

matrice.IDF@elcimai.com : 04 37 45 29 28



Merci de votre attention

Toute l'ADEME sur www.ademe.fr

